

# Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée agricole Olivier De Serres - BTS - Agricole - Gestion et protection de la nature	Jury par défaut	Autres candidats	10	334	48	125	13	32
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	10	137	47	88	13	32
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	10	197	38	78	13	32

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de la gestion de la nature : technicien de génie écologique, gardes assurant une veille environnementale dont les suivis biodiversité, concepteur d'activités pleine nature, d'accueil, de plan de valorisation du patrimoine naturel, guide interprète nature/S'intéresser au management des organisations et aux montages financiers pour s'engager en équipe dans des projets collectifs/Disposer de compétences dans les disciplines scientifiques, technologiques ou professionnelles pour interpréter et produire des diagnostics et expertises naturalistes/Avoir une bonne culture générale de la gestion des milieux naturels/Etre capable de mobiliser les outils numériques professionnels pour enrichir les banques de données de la biodiversité en sciences participatives/Avoir le goût et la créativité pour élaborer des plans de valorisation des espaces et concevoir des actions d'animation et d'éducation à l'environnement ayant une dimension naturaliste, culturelle et artistique/Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie pour réagir aux situations à risques dans le cadre de la conduite de chantier de génie écologique /Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences relationnelles permettant d'assurer une démarche de médiation territoriale, de prendre en compte les logiques des praticiens de la gestion des espaces.

## Attendus locaux

Les candidats doivent manifester un intérêt pour les problématiques environnementales (gestion et valorisation), de la motivation et de l'autonomie.

La formation organisée par modules repose à la fois sur des compétences générales (communication, économie, langue vivante...) et des compétences scientifiques et techniques (écologie, biologie, traitement des données, techniques d'aménagement, réglementation, techniques d'animation...)

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Stages individuels : 12 à 16 semaines réparties sur 3 périodes imposées (4 semaines printemps 1ère année - 8 semaines été 1ère année - 4 semaines Toussaint 2ème année). Le stage principal (8 semaines minimum) est support du rapport de stage pour l'examen

Au cours de la formation, les étudiants travaillent par groupes sur des projets tutorés avec des partenaires professionnels locaux

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Un pré-classement est effectué suivant le cas : Pour l'élève en classe de terminale, à partir des notes obtenues par celui-ci en terminale (ainsi que les notes de français obtenues à l'examen en fin de 1ère) Pour l'élève déjà titulaire d'un baccalauréat, à partir des notes obtenues à l'examen du baccalauréat. La commission prend connaissance de l'onglet "projet de formation de l'élève" ainsi que de l'onglet "activités et centre d'intérêt". Elle peut bonifier le dossier de l'élève en se basant sur ces 2 critères. En aucun cas il n'y a de malus appliqué. Le classement général est effectué en tenant compte du pré classement algorithmique et des éventuels bonus attribués (fourchette de 1 à 4 points pour motivation, projet, expérience, parcours personnel). Pour les bacs professionnels, le traitement est le même mis à part que sont étudiés et classés dans un premier temps l'intégralité des bacs pros participant à l'expérimentation STS et ayant un avis favorable. Viennent ensuite les dossiers n'ayant pas cet avis ou n'étant pas renseigné par l'établissement d'origine

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est fortement conseillé de ne pas "copier intégralement" les modèles de projets de formation type que l'on peut trouver sur internet. Le projet de formation reste personnel. Le recours à un copier coller à un effet contre productif. Il est recommandé aux élèves d'utiliser la possibilité offerte par parcourcup de joindre des documents à leur dossier (attestation,, engagement, compte rendu de travaux réalisés,..). Ce ne peut être qu'un plus à leur dossier. De même il est conseiller de parler de son expérience personnelle hors stage de formation, plutôt que de mentionner l'intégralité des maitres de stage rencontrés dans sa formation

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes	Moyenne coefficientée de 2 pour la matière suivante : biologie ou SVT Moyenne coefficientée de 1 pour les matières suivantes : mathématique, physique-chimie, Français, Anglais, moyenne générale	L'ensemble des notes des matières présentes sur les bulletins de 1ère et Terminale sont prises en compte. Pour les élèves titulaire du baccalauréat, les notes obtenues au Baccalauréat se rajoutent également.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences académiques	Compétences scientifique affirmées	L'absence de compétences en biologie-écologie ou Science de la vie et de la Terre dans le parcours récents est fortement pénalisant.	Essentiel
Savoir-être	Compétences transversales	Autonomie, travail sérieux et implication en classe	Évaluation de la fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation explicite et projet affirmé	La motivation sera évaluée au travers du projet professionnel et de formation du candidat	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Motivation	Expérience et investissement hors cursus scolaire	Justifier d'une ou des expériences dans le domaine de la gestion de l'environnement (membre actif LPO, chantier nature bénévole, mission nettoyage,...)	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Bonus	Expérience et investissement hors cursus scolaire	L'engagement complémentaire ou une activité complémentaire ou périscolaire au cours de la scolarité est apprécié (Exemple : responsabilité club, Ecocitoyen, délégué, sapeur pompier bénévole,...)	Complémentaire

**Signature :**

Matthieu PREVOST,  
Proviseur de l'établissement Lycée agricole Olivier  
De Serres